



Formation en présentiel



Préparation à l'habilitation électrique BT personnel non électricien Niveau habilitation : BS

L'habilitation électrique est la reconnaissance par l'employeur de la capacité d'une personne à accomplir, en sécurité vis à vis des risques liés à l'électricité, les tâches qui lui sont confiées tel que effectuer des interventions de remplacement et de raccordement limitées à des tensions de 400 V en courant alternatif et de 600 V en courant continu, exclusivement sur des circuits terminaux (prise électrique, résistance de chauffage, moteur, lampe....).

Déroulement de la formation

Durée : 14 h (soit 2 journées) en présentiel

Profils des stagiaires : Toutes personnes qui doivent effectuer des interventions simples d'ordre électrique, de remplacement et de raccordement et des manœuvres d'appareils électriques désignés par leurs employeurs

Prérequis : Avoir une connaissance des règles élémentaires de l'électricité et connaître les techniques de remplacement et raccordement sur les INSTALLATIONS et MATERIELS sur lesquels il doit intervenir – Être en possession de ses EPI - Aptitude médicale

Nombre de participants : De 1 personne minimum à 12 personnes maximum par session

Demande de renseignements, inscription soit par téléphone, soit par mail, soit directement sur le site internet maximum 7 jours avant la date de la session

Formalisation et envoi des devis, documents administratifs dans les 48 h maximum

L'inscription sera effective après réception de la convention signée

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les apprenants doivent :

- Connaître les dangers de l'électricité et être capables d'identifier et analyser le risque électrique
- Connaître les prescriptions et procédés de préventions du risque électrique et savoir les mettre en œuvre
- Être capable de mettre en application les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les ouvrages ou les installations concernés ou dans leur environnement
- Savoir intégrer la prévention dans la préparation du travail pour les personnes qui en ont la charge
- Être informé de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Contenu de la formation

Savoirs et savoir-faire

- Distinguer les grandeurs électriques (courants, tension, puissance...)
- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain
- Donner les noms des limites des domaines de tension
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
- Décrire le principe d'une habilitation
- Donner la définition des symboles d'habilitation
- Lister les prescriptions associées aux zones de travail
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

Module intervention BT de remplacement et raccordement

- Citer les limites de l'habilitation BS (autorisations, interdits...)
- Nommer les informations à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique
- Énoncer les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation



- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT
- Lister et connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des interventions BT élémentaires (Autorisation de travail, instruction de sécurité...)
- Énoncer la procédure de remplacement et de raccordement

Organisation de la formation

Équipe pédagogique : Formateur habilitation électrique en cours de validité avec une expérience professionnelle du domaine proposé - Animateur en prévention

Moyens pédagogiques et techniques

- Salle de formation
- Diaporama (ordinateur, vidéo projecteur)
- Équipement de Protection Individuelle (visière de sécurité, gants d'électricien, VAT...)
- Film Napo et ressources INRS
- Un aide-mémoire sera remis en fin de session et disponible sur l'extranet de la session
- Cette formation s'appuie principalement sur de la découverte, des interrogations, des démonstrations et des mises en situation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Évaluations des savoirs par un QCM
- Évaluations des savoirs faire
- Formulaire d'évaluation et de satisfaction de la formation

Modalités d'accès aux personnes handicapées

Les modalités d'accès correspondent aux dispositions de l'entreprise en intra.

Pour les formations en inter-entreprises, nous choisissons des salles accessibles au PMR (parking, restauration...)

SECURIS-COURS prend les mesures nécessaires à l'intégration des personnes en situation de handicap. Contactez-nous afin d'étudier les possibilités de compensation disponible

Modalités de certification

Résultats attendus : L'apprenant doit obtenir 70 % de bonnes réponses au minimum au QCM des savoirs L'évaluation est réalisée après l'évaluation positive des savoirs et à partir d'une ou plusieurs situations de travail ou d'intervention selon 3 critères :

- Sans erreur,
- Erreur mineure, sans conséquence vis à vis de sécurité des personnes,
- Erreur majeure, avec conséquence directe pour la sécurité des personnes.

Les critères d'acceptation sont les suivants :

- 2 erreurs mineures au maximum,
- Aucune erreur majeure.

Modalités d'obtention : Un avis après formation sera remis à l'employeur en vue de l'habilitation - Délivrance d'une attestation individuelle

Détails sur la certification : Formation certificative

Durée de validité : 3 ans



Taux de réussite en 2020

Néant

Moyenne générale de satisfaction de nos stagiaires en 2020

